

PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail - Démocratie - Paix

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL DES  
MINISTRES

-----  
CABINET MILITAIRE

-----  
CHANCELLERIE  
-----

SECRET N° 78/654 du 20/10/78  
Portant nomination à titre exceptionnel  
dans l' Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

- VU l'acte fondamental du 5 Avril 1977,  
VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre  
du Mérite Congolais;  
VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits  
Chancellerie;  
VU l'Ordonnance N°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice  
du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;

SECRET :

ARTICLE 1ER : Est nommée à titre exceptionnel dans l' Ordre du Mérite  
Congolais :

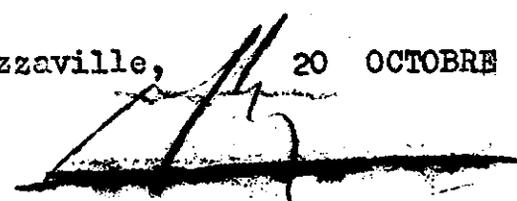
AU GRADE DE CHEVALIER

Madame MARTHE DAME, ( Centre Pilote de Kinkala de l'O.M.S. )  
- BRAZZAVILLE.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du  
Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des  
droits de chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au journal Officiel de la  
République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera./.

Fait à Brazzaville, 20 OCTOBRE 1978.

  
Général Joachim YHOMBY-OPANGO.-